

01

Population

1133-1000

Le nouveau recensement de la population

Relevé des registres

Relevé structurel

Enquêtes thématiques

Omnibus

150
jahren BFS
anni OFS
years FSO



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2010

Le nouveau recensement de la population

Depuis 1850, le recensement de la population fournit tous les dix ans des informations importantes sur la structure de la population en Suisse.

L'année 2010 sera marquée par un changement fondamental: le recensement de la population réalisé et exploité par l'Office fédéral de la statistique (OFS) prendra un rythme annuel et une nouvelle forme. Afin de décharger la population, l'OFS utilisera en premier lieu les registres des habitants pour collecter les informations, qu'il complétera en procédant à des enquêtes par échantillonnage.

À partir de cette année, une petite partie de la population (5% environ) sera interrogée dans le cadre d'interviews écrites ou téléphoniques. Le nouveau recensement de la population aura pour premier jour de référence le 31 décembre 2010.

Grâce à ce système statistique moderne, la Suisse sera mieux à même de suivre les structures et l'évolution de la population, des ménages, des bâtiments et des logements. Elle disposera des outils nécessaires pour analyser les changements économiques et sociétaux, dont le rythme ne cesse de s'accélérer. De plus, le nouveau système lui permettra d'économiser quelque 100 millions de francs par rapport à un recensement de la population traditionnel.

Le nouveau recensement de la population est plus moderne, meilleur marché, plus rapide et couvre davantage de thèmes.

Pourquoi un recensement de la population?

Le recensement de la population est une source d'informations très importante pour la population, les milieux politiques, économiques et scientifiques. Presque tous les Etats du monde recensent régulièrement leur population.

Les statistiques établies sur la base des données du recensement de la population concernant la structure par âge, la part de la population étrangère, le marché du travail, les pendulaires et d'autres thèmes constituent une précieuse base d'informations pour répondre à des questions actuelles, pour planifier et développer des stratégies et pour prendre des décisions dans différents domaines politiques et économiques tels que les transports, la santé, la formation, l'énergie, l'environnement, l'aménagement du territoire, les assurances sociales.

Exemple: les entreprises ont recours aux statistiques de la population pour faire des études de marché, planifier leurs besoins en personnel ou choisir les lieux où elles vont implanter de nouveaux établissements.

Qu'entend-on par nouveau recensement de la population?

- Le nouveau recensement de la population repose sur un *relevé fondé sur les registres* qui exploite les données administratives disponibles. À partir de 2010, l'OFS utilisera pour ce faire les données des registres des habitants des cantons et des communes, des registres fédéraux de personnes ainsi que du registre fédéral des bâtiments et des logements.
- Seules les informations nécessaires qui ne figurent pas dans un registre seront encore collectées à l'aide d'enquêtes par échantillonnage:
 - le *relevé structurel* réalisé chaque année auprès de 200'000 personnes; cantons et villes peuvent densifier l'échantillon pour leur territoire;
 - les *enquêtes thématiques* menées auprès de 10'000 à 40'000 personnes (cinq thèmes traités en alternance à raison d'un thème par an);
 - les *enquêtes omnibus* réalisées auprès de 3000 personnes sur des thèmes actuels.

Relevé des registres

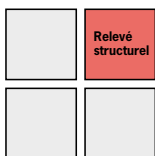


Le relevé des registres donne des informations de base sur l'ensemble de la population. Il fournit des résultats sur l'effectif et la structure de la population et des ménages, des bâtiments d'habitation et des logements. Ces résultats sont disponibles chaque année à fin août (statistiques démographiques) ou à fin décembre (statistiques des ménages).

Particularités du relevé des registres:

- informations sur l'âge, le sexe, l'état civil, la nationalité, la taille du ménage;
- relevé exhaustif basé sur les données disponibles dans les registres;
- périodicité annuelle;
- possibilité d'exploiter les données à un niveau d'agrégation géographique très détaillé.

Relevé structurel

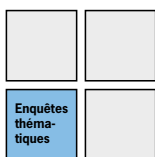


Une petite partie de la population est interrogée dans le cadre du relevé structurel. Ce relevé complète les informations des registres et fournit des statistiques supplémentaires sur la structure de la population. Ses premiers résultats sont disponibles un an après le jour de référence. Les résultats cumulés pour la période 2010–2012 seront disponibles à la fin de 2013.

Particularités du relevé structurel:

- informations sur les thèmes suivants: population, ménage, famille, logement, travail, mobilité, formation, langue et religion;
- enquête par échantillonnage auprès de 200'000 personnes (2,7% de la population résidente);
- participation au relevé par Internet ou par écrit sur le questionnaire papier;
- périodicité annuelle;
- niveaux d'agrégation géographique: Suisse, grandes régions, cantons et communes d'au moins 3000 habitants;
- cantons et villes peuvent élargir leur échantillon;
- il est possible de cumuler les résultats sur 3 à 5 ans. Cela permet d'exploiter les données à un niveau d'agrégation géographique plus détaillé.

Enquêtes thématiques



Les enquêtes thématiques sont également réalisées sous forme d'enquêtes par échantillonnage. Les statistiques établies sur leur base permettent d'approfondir considérablement les informations du relevé structurel. Les résultats définitifs sont disponibles un an après la fin de la phase de collecte.

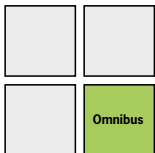
Particularités des enquêtes thématiques:

- interviews téléphoniques réalisées auprès d'un échantillon de 10'000 à 40'000 personnes au maximum;
- périodicité annuelle;
- le même thème est traité tous les cinq ans;
- informations sur des thèmes spécifiques au niveau de la Suisse et des grandes régions.

Calendrier des enquêtes thématiques:

- 2010: Mobilité et transports
- 2011: Formation et perfectionnement
- 2012: Santé
- 2013: Familles et générations
- 2014: Langue, religion et culture
- 2015: Mobilité et transports

Omnibus



Les enquêtes omnibus sont des enquêtes multithèmes dont le but est de fournir rapidement des réponses à des questions politiques et scientifiques d'actualité. Les résultats sont disponibles environ six mois après l'enquête. L'enquête omnibus 2010 porte sur les thèmes de l'accès à Internet, de son utilisation, de sa sécurité et du commerce en ligne.

Particularités de l'enquête omnibus:

- enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 3000 personnes;
- périodicité annuelle;
- thème à choix, selon les besoins;
- informations sur des thèmes spécifiques au niveau de la Suisse.

Qu'en est-il de la protection des données?

La protection et la sécurité des données comptent parmi nos préoccupations principales. Leur respect est garanti par la loi sur la statistique fédérale et la loi fédérale sur la protection des données.

- toutes les données sont traitées de façon strictement confidentielle;
- les noms et adresses ainsi que les documents d'enquête complétés sont détruits au terme de la phase de collecte des données;
- les données ne sont utilisées que pour accomplir des tâches statistiques prévues par la loi;
- aucune conclusion sur la situation individuelle des ménages et des personnes ne doit pouvoir être tirée des résultats publiés;
- le personnel de l'OFS et les instituts de sondage impliqués sont tenus au secret statistique.

En bref:

Le nouveau recensement de la population...

- réduit la charge de travail des communes, des cantons et de la population;
- garantit une protection totale des données;
- garantit la production de statistiques plus actuelles et thématiquement plus étendues sur la structure et l'évolution de la population;
- contribue de manière importante à la prise de décisions politiques et économiques rapides et fondées;
- permet d'économiser quelque 100 millions de francs par rapport au recensement de la population traditionnel;
- produit des résultats rapidement et régulièrement.

Pour de plus amples informations sur le sujet:

Internet: www.recensement.ch

N° de téléphone: 0800 866 700

E-mail: census@bfs.admin.ch

Adresse: Office fédéral de la statistique
Division Etudes démographiques et
enquêtes auprès des ménages
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel

Numéro de commande: 1133-1000

Graphisme de couverture: OFS, conception: Netthoevel &
Gaberthüel, Biel
Photo: © Chancellerie fédérale –
Béatrice Devènes, Dominic Büttner